



Jacques FLATIN
14, avenue Jean Moulin
91430 IGNY
Tél. 06 61 62 85 92
Email : soregane@orange.fr

Membre de la FNPPSF
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France
Membre du CRPLPL
Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire
Site : <http://www.maupas.plaisanciers.com>

Monsieur Paul LURTON
Directeur Départemental
Direction départementale des affaires
maritimes

85108 LES SABLES D'OLONNE CEDEX

Igny le 22 octobre 2007

N/Réf : JF/SS/071001
Objet : commission nautique locale
Affaire suivie par C. POTIER

Monsieur le Directeur Départemental,

Vous avez bien voulu me convier à la commission nautique locale pour donner un avis sur le dossier du projet de réhabilitation de l'estacade de La Tranche sur Mer.

Je vous remercie de cette marque d'attention.

Je ne peux être présent mais Bernard ROUSSEAU, Vice Président, représente l'Association MAUPAS PLAISANCIERS, qui compte une centaine de membres, durant cette commission.

J'attire votre attention sur le fait que le projet qui nous est présenté n'a fait l'objet d'aucune concertation préalable.

Son aspect esthétique, les matériaux utilisés n'appellent de notre part aucun commentaire. Son utilisation à l'usage de la compagnie « croisières inter îles » ne nous interpelle pas.

Nous sommes favorables au développement touristique de La Tranche sur Mer.

En revanche, nous ne pouvons cautionner un projet qui n'a pas pris en compte la sécurité des plaisanciers.

Notre Association demande à la municipalité depuis de nombreuses années une amélioration significative des conditions d'embarquement et de débarquement dans l'Anse du Maupas. Il y a aux corps mort environ 350 bateaux .

La cale de mise à l'eau sert aussi aux nombreux plaisanciers qui utilisent à la journée leur bateau. Nous pensions qu'à l'occasion d'un tel investissement il aurait pu être étudié un brise houle intégré dans la reconstruction de l'estacade.

Nous avons pu comprendre, il y a peu de temps, que cette étude aurait pu être menée à bien si elle avait été demandée par la municipalité.



Membre de la FNPPSF
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France
Membre du CRPLPL
Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire

Site : <http://www.maupas.plaisanciers.com>

En effet, sa conception par la mise en œuvre de ducs d'albe, largement espacés, va permettre un effet accru de la houle et augmenter la dangerosité de ce site pour les embarquements et débarquements des plaisanciers.

Par la concertation nous aurions pu étudier, avec vous, des mesures efficaces, bien adaptées, qui pourraient s'intégrer sur notre littoral. Un enrochement judicieusement disposé aurait permis le transit du sable et aurait contribué au développement de la faune et de la flore marine.

Sauf à recevoir de votre part un engagement solennel, sur des mesures concrètes, immédiates et concomitantes aux travaux de réfection de l'estacade pour prendre en compte la sécurité des plaisanciers, nous ne voterons aucune résolution liée à ce projet.

Nous nous abstiendrons car nous sommes déterminés à faire aboutir notre demande sur la sécurité avant que les incidents actuels et répétés ne se transforment en accident grave.

En vous remerciant de l'attention que vous aurez porté à la lecture de ces quelques lignes et dans l'attente de vous rencontrer,
Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Départemental, en ma haute considération.

Le Président

Jacques FLATIN